



<input checked="" type="checkbox"/> PARTIE DÉFENDERESSE		<input type="checkbox"/> PRÉSENTE	<input checked="" type="checkbox"/> ABSENTE
BEAULIEU DESCHAMBAULT, S.E.N.C.R.L.	Me Jo-Anne Demers (A)		
RÉMI DESCHAMBAULT	Me Michèle Bédard (A)		
	Me Mélissa Talbot (P)		
	NICHOLL PASKELL-MEDE		

<input checked="" type="checkbox"/> PARTIE DÉFENDERESSE		<input type="checkbox"/> PRÉSENTE	<input checked="" type="checkbox"/> ABSENTE
THE NORTHERN TRUST COMPANY CANADA	Me Silvana Conte (A)		
	Me Carine Bouzagliou (P)		
	Me George R. Hendy (A)		
	OSLER HOSKIN & HARCOURT S.E.N.C.R.L., s.r.l.		

<input checked="" type="checkbox"/> PARTIE DÉFENDERESSE		<input type="checkbox"/> PRÉSENTE	<input checked="" type="checkbox"/> ABSENTE
AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS (AMF)	Me Gary D.D. Morrison (A)		
	Me Bernard Jolin (A)		
	Me Mario Welsh (A)		
	HEENAN BLAIKIE S.E.N.C.R.L., s.r.l.		

<input checked="" type="checkbox"/> MISE EN CAUSE		<input type="checkbox"/> PRÉSENTE	<input checked="" type="checkbox"/> ABSENTE
PIERRE LAPORTE, C.A	Me Isabelle Desharnais (P)		
	Me Marc Duchesne (A)		
SOCIÉTÉ ERNST & YOUNG INC.	BORDEN LADNER GERVAIS, s.r.l.		

**NATURE DE LA CAUSE : RECOURS COLLECTIF  
CONFÉRENCE DE GESTION AVEC MONSIEUR VINCENT LACROIX**

Greffier(ière) Marthe de Launière, g.a.c.s.	Interprète nil	Sténographe nil
--	-------------------	--------------------

**ENREGISTREMENT MÉCANOGRAPHIQUE**

DÉBUT AM 10 h 55	FIN AM 11 h 07	DÉBUT PM	FIN PM
<b>AFFAIRES RÉFÉRÉES AU MAÎTRE DES RÔLES</b> <input type="checkbox"/> pour encombrement <input type="checkbox"/> suite à une demande des parties <input type="checkbox"/> suite à une ordonnance du juge <input checked="" type="checkbox"/> cause en progrès		Temps prévu <input type="checkbox"/> affaire réglée hors <input type="checkbox"/> affaire en délibéré <input type="checkbox"/> jugement rendu le ..... <input checked="" type="checkbox"/> autre : <b>Dossier réuni aux dossiers : 500-06-000359-063 et 500-06-000360-061</b>	
Date : <b>Le 8 février 2008</b>		Signature du greffier(ière) <i>Marthe de Launière, g.a.c.s.</i>	Signature du juge (s'il y a lieu)

N° de dossiers <b>500-06-000359-063</b>		Cour <input type="checkbox"/> du Québec <input checked="" type="checkbox"/> supérieure	
Nom du juge <b>L'HONORABLE ANDRÉ PRÉVOST, J.C.S.</b>		Inscription <input type="checkbox"/> par défaut <input type="checkbox"/> ex parte <input checked="" type="checkbox"/> contestée	
Chambre <input checked="" type="checkbox"/> CIVILE <input type="checkbox"/> FAMILIALE	Salle n° <b>4.11</b>	Référée de la salle n°	Date <b>Le 8 février 2008</b>

PARTIE DEMANDERESSE  PRÉSENTE  ABSENTE

WILHELM B. PELLEMANS	Me Jacques Larochelle (A)
	Me Serge Létourneau (A)
	Me Jean-Philippe Lemieux (A)
	LÉTOURNEAU GAGNÉ

PARTIE DÉFENDERESSE  PRÉSENTE  ABSENTE

KPMG S.R.L./S.E.N.C.R.L.	Me Hélène Lefebvre (A)
	Me Michel G. Sylvestre (A)
	Me Claudia Déry (A)
	OGILVY RENAULT S.E.N.C.R.L., s.r.l.

MISE EN CAUSE  PRÉSENTE  ABSENTE

PIERRE LAPORTE, C.A.	Me Isabelle Desharnais (P)
	Me Marc Duchesne (A)
SOCIÉTÉ ERNST & YOUNG INC.	BORDEN LADNER GERVAIS s.r.l.

**NATURE DE LA CAUSE : RECOURS COLLECTIF  
CONFÉRENCE DE GESTION AVEC MONSIEUR LACROIX**

Greffier(ière) <b>Marthe de Launière, g.a.c.s.</b>	Interprète nil	Sténographe nil
DÉBUT AM 10 H 55	FIN AM 11 h 07	DÉBUT PM
AFFAIRES RÉFÉRÉES AU MAÎTRE DES RÔLES		FIN PM
<input type="checkbox"/> pour encombrement <input type="checkbox"/> suite à une demande des parties <input type="checkbox"/> suite à une ordonnance du juge <input checked="" type="checkbox"/> cause en progrès		<input type="checkbox"/> affaire réglée hors <input type="checkbox"/> affaire en délibéré <input type="checkbox"/> jugement rendu le ..... <input checked="" type="checkbox"/> autre : <b>Dossier réuni aux dossiers: 500-06-000302-055 et 500-06-000360-061</b>
Date : <b>Le 8 février 2008</b>	Signature du greffier(ière) <i>Marthe de Launière, g.a.c.s.</i>	Signature du juge (s'il y a lieu)

N° de dossiers <b>500-06-000360-061</b>		Cour <input type="checkbox"/> du Québec <input checked="" type="checkbox"/> supérieure	
Nom du juge <b>L'HONORABLE ANDRÉ PRÉVOST, J.C.S.</b>		Inscription <input type="checkbox"/> par défaut <input type="checkbox"/> ex parte <input checked="" type="checkbox"/> contestée	
Chambre <input checked="" type="checkbox"/> CIVILE <input type="checkbox"/> FAMILIALE	Salle n° <b>4.11</b>	Référée de la salle n°	Date <b>Le 8 février 2008</b>

PARTIE DEMANDERESSE  PRÉSENTE  ABSENTE

MICHEL VÉZINA	Me Jacques Larochelle (A)
	Me Serge Létourneau (A)
	Me Jean-Philippe Lemieux (A)
	LÉTOURNEAU GAGNÉ

PARTIE DÉFENDERESSE  PRÉSENTE  ABSENTE

SOCIÉTÉ DE FIDUCIE CONCENTRA (SFC)	Me Robert J. Torralbo (A)
	Me Sébastien Guy (A)
	BLAKE, CASSELS & GRAYDON s.r.l.

MISE EN CAUSE  PRÉSENTE  ABSENTE

PIERRE LAPORTE, C.A.	Me Isabelle Desharnais (P)
	Me Marc Duchesne (A)
SOCIÉTÉ ERNST & YOUNG INC.	BORDEN LADNER GERVAIS s.r.l.

**NATURE DE LA CAUSE : RECOURS COLLECTIF**  
**CONFÉRENCE DE GESTION AVEC MONSIEUR VINCENT LACROIX**

Greffier(ière) <b>Marthe de Launière, g.a.c.s.</b>	Interprète nil	Sténographe nil
---	-------------------	--------------------

DÉBUT AM 10 h 55	FIN AM 11 h 07	DÉBUT PM	FIN PM
<b>AFFAIRES RÉFÉRÉES AU MAÎTRE DES RÔLES</b> <input type="checkbox"/> pour encombrement <input type="checkbox"/> suite à une demande des parties <input type="checkbox"/> suite à une ordonnance du juge <input checked="" type="checkbox"/> cause en progrès		Temps prévu <input type="checkbox"/> affaire réglée hors <input type="checkbox"/> affaire en délibéré <input type="checkbox"/> jugement rendu le ..... <input checked="" type="checkbox"/> autre : <b>Dossier réuni aux dossiers : 500-06-000302-055 et 500-06-000359-063</b>	
Date : <b>Le 8 février 2008</b>		Signature du greffier(ière) <i>Marthe de Launière, g.a.c.s.</i>	
		Signature du juge (s'il y a lieu)	

ENREGISTREMENT

10 h 55

**CONFÉRENCE DE GESTION AVEC MONSIEUR VINCENT LACROIX  
DOSSIERS RÉUNIS**

Le 8 février 2008

**Début de la conférence de gestion**

**Identification des procureurs**

**Le Tribunal s'adresse à Monsieur Lacroix relativement aux points suivants :**

**Procès-verbal du 1<sup>er</sup> février 2008 :**

Le Tribunal s'assure que Monsieur Lacroix ait reçu le procès-verbal de la conférence de gestion du 1<sup>er</sup> février 2008 sous forme de projet et lui en remet une copie sous forme finale.

**Consentement sur les conditions accessoires :**

Le Tribunal réfère Monsieur Lacroix au projet d'entente sur les conditions accessoires dont les termes ont été discutés entre les parties depuis l'automne 2007. Il mentionne que ces conditions accessoires ont fait l'objet d'un consentement signé par les parties le 1<sup>er</sup> février 2008. Monsieur Lacroix signe à son tour le consentement.

**Déclaration amendée :**

Une copie de la déclaration amendée du 24 janvier 2008, qui regroupe les trois recours en un seul, suite au consentement, est remise à Monsieur Lacroix.

**Représentation de Monsieur Lacroix :**

Monsieur Lacroix confirme que pour la suite du procès, il continuera à se représenter lui-même.

**Communication avec Monsieur Lacroix:**

- Courriel : Monsieur Lacroix conserve la même adresse courriel et quelqu'un se chargera de lui transmettre le contenu des courriels reçus de façon régulière;
- Signification de procédures : tant que Monsieur Lacroix sera au Centre de détention, les procédures seront signifiées à cet endroit;
- Conférence de gestion et présentation de requêtes : Monsieur Lacroix désire continuer à être présent aux conférences de gestion et à la présentation des différentes procédures. Le Tribunal rendra les ordonnances nécessaires pour permettre sa présence à moins que Monsieur Lacroix n'indique qu'il ne désire pas être présent;

500-06-000302-055

500-06-000359-063

500-06-000360-061

ENREGISTREMENT

**CONFÉRENCE DE GESTION AVEC MONSIEUR VINCENT LACROIX  
DOSSIERS RÉUNIS (suite)**

Le 8 février 2008

- Prochaine audition le 21 avril 2008 : des requêtes pour permission d'interroger avant défense y seront présentées et Monsieur Lacroix est informé que s'il désire présenter des requêtes, il doit prendre les moyens nécessaires pour les préparer, les faire signifier et les acheminer aux autres procureurs dans les délais prévus;
- Dépôt des défenses : la date limite du dépôt des défenses étant le 30 juin 2008, Monsieur Lacroix doit s'assurer également de préparer et de faire signifier sa défense écrite dans le délai prescrit, le cas échéant.

11 h 07

**Fin de la conférence de gestion.**

  
\_\_\_\_\_  
**ANDRÉ PRÉVOST, J.C.S.**

  
\_\_\_\_\_  
**Marthe de Launière, g.a.c.s.**